

## FLASH-INFO DU 14 SEPTEMBRE 2021

### REMBOURSEMENT DES CARTES DE TRANSPORTS SCOLAIRES DE LA CC PAYS HOUDANAIS ET DES CARTES IMAGINE-R

Les cartes sont remboursées jusqu'à la classe de terminal à hauteur de 52 € par carte. Pour obtenir ce remboursement, il faut :

- Être collégien(ne) ou lycéen(ne)
- Vous présentez au secrétariat de la Mairie avant le **31 octobre 2021** au-delà, aucune carte ne sera remboursée
- Vous munir d'un RIB, de l'attestation d'abonnement et de la carte de transport de l'enfant

Dans le cas où vous désiriez adresser votre demande par mail auprès de la mairie, les documents adressés devront être au format PDF. Sur votre demande de remboursement vous indiquerez l'établissement scolaire et la classe fréquenté.

### CENTRE DE VACCINATION DE HOUDAN

Le centre de vaccination du Pays Houdanais, établi rue d'Epernon à Houdan, est ouvert depuis le 15 janvier dernier.

Son fonctionnement mobilise des professionnels de santé du territoire mais aussi des bénévoles.

Pour assurer au mieux l'accueil et l'orientation des patients, et éviter la fermeture du centre sur certains créneaux, le centre lance un appel à bénévoles.

Si vous souhaitez contribuer activement au bon déroulement de la vaccination et que vous avez un peu de temps libre, nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître auprès de Madame BACKES par mail à : [rh@cc-payshoudanais.fr](mailto:rh@cc-payshoudanais.fr) en prenant soin d'indiquer vos nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail et vos disponibilités.